

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 septembre 2012**

Délibération n° 2012-3195

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Eau potable - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse dans le cadre de l'appel à projets sur les économies d'eau potable au niveau des réseaux d'eau potable et des bâtiments

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 31 août 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 septembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Calvel (pouvoir à M. Assi), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Albrand (pouvoir à M. Lévêque), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), M. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Jacquet), M. Gillet (pouvoir à M. Augoyard), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Martinez), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine).

Absents non excusés : MM. Barral, Dumas, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 10 septembre 2012**Délibération n° 2012-3195**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Eau potable - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse dans le cadre de l'appel à projets sur les économies d'eau potable au niveau des réseaux d'eau potable et des bâtiments**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse a ouvert exceptionnellement, en avril 2012, un appel à projets sur les économies d'eau au niveau des réseaux d'eau potable et dans les bâtiments publics, à hauteur de 10 M€.

Cet appel à projets vise à accompagner les collectivités dans l'effort qu'elles doivent réaliser dans le cadre du décret du 27 janvier 2012, pris en application de la loi Grenelle 2, créant une obligation de performance minimum des réseaux d'eau potable et de connaissance du patrimoine.

En préalable à la constitution des dossiers les candidats devaient, pour le 15 juin 2012, déposer une déclaration d'intention.

Dans ce contexte, la Communauté urbaine de Lyon a déposé une déclaration d'intention, estimée à un montant de 1 870 000 € HT, soit 2 236 520 € TTC, portant sur un projet d'amélioration du rendement en s'appuyant sur 3 opérations initiées en début d'année 2012.

Ces 3 opérations sont :

- l'enrichissement du système d'information géographique avec l'intégration des données relatives aux branchements afin de pouvoir mettre en œuvre à moyen terme une stratégie patrimoniale,
- la poursuite du déploiement, sur les années 2012 et 2013, de la sectorisation des réseaux de distribution d'eau. L'objectif est de disposer d'un outil permettant de détecter plus rapidement les fuites au niveau d'un secteur du réseau,
- l'évaluation des volumes d'eau prélevés au niveau des bouches de lavage afin d'avoir une meilleure approche du rendement.

Après examen, l'Agence de l'eau Rhône-méditerranée et Corse a confirmé que ces 3 dossiers entrent dans le champ de l'appel à projets et peuvent être proposés pour une demande d'aide.

La sélection des projets se fera courant septembre 2012 et la décision d'aide sera prise en fin d'année.

Une délibération du demandeur pour solliciter cette aide de l'Agence de l'eau est nécessaire pour l'instruction du dossier ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse dans le cadre de l'opération d'appels à projets 2012 portant sur la lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable et économies d'eau dans les bâtiments,

b) - accomplir toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

2° - La recette de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2012 - compte 748 - opération n° 1P20O2192.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 septembre 2012.